

the Milan Charter

French Version

Charte de Milan

«Préserver l'avenir de la planète et le droit des générations futures, partout dans le monde, à mener une existence saine et épanouissante. Tel est le grand défi du développement au XXI^e siècle. Il est essentiel de comprendre les liens entre durabilité environnementale et équité si nous voulons accroître les libertés humaines pour les générations actuelles et futures».

Rapport sur le développement humain 2011

La traduction en français et en anglais de la Charte de Milan a été faite par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Nous, citoyennes et citoyens de la planète, déclarons souscrire au présent document, intitulé Charte de Milan, par lequel nous prenons des engagements précis en rapport avec le droit à l'alimentation, qui, estimons-nous, doit être considéré comme un droit fondamental.

Nous considérons en effet que le défaut d'accès à une alimentation salubre, saine et nutritive en quantité suffisante, à l'eau potable et à l'énergie constitue une violation de la dignité humaine.

Nous estimons que seule notre action collective en qualité de citoyennes et citoyens, de concert avec la société civile, les entreprises et les institutions locales, nationales et internationales, pourra permettre de relever les défis qui pèsent sur l'alimentation, à savoir: combattre la dénutrition et la malnutrition, promouvoir un accès équitable aux ressources naturelles et garantir une gestion durable des processus de production.

En souscrivant à la Charte de Milan,

- nous affirmons qu'il incombe à la génération actuelle d'engager des activités, d'assumer des conduites et d'opérer des choix qui garantissent la protection du droit à l'alimentation aux générations actuelles et à venir;
- nous nous engageons à demander des décisions politiques qui permettent l'accomplissement de l'objectif fondamental consistant à garantir à tous un accès équitable à l'alimentation.

Nous croyons

- que le droit d'accès à une quantité suffisante d'aliments salubres, sains et nutritifs, propre à satisfaire les besoins alimentaires personnels tout au long de la vie et à permettre de mener une vie active doit être garanti à chacun;
- que la nourriture est porteuse d'une valeur sociale et culturelle profonde et ne doit jamais être utilisée comme moyen de pression politique ni économique;
- que les ressources de la planète doivent être gérées de manière équitable, rationnelle et efficace de telle sorte qu'elles ne soient pas surexploitées et qu'elles n'avantagent pas certains au détriment d'autres;
- que l'accès à des sources d'énergie propre doit être un droit pour tous, pour les générations actuelles et futures;
- que l'investissement dans les ressources naturelles doit être régulé, pour garantir et maintenir l'accès des populations locales à ces ressources et l'utilisation durable de celles-ci;
- qu'une bonne gestion des ressources hydriques, c'est-à-dire une gestion qui tienne compte du rapport entre l'eau, la nourriture et l'énergie, est fondamentale pour garantir le droit de chacun à l'alimentation;
- que l'activité agricole est fondamentale non seulement pour la production de biens alimentaires mais aussi parce qu'elle contribue à façonner les paysages, à protéger l'environnement et le territoire et à conserver la diversité biologique;

Nous ne pouvons accepter

- qu'il y ait des inégalités injustifiables en ce qui concerne les possibilités, les capacités et les chances entre les personnes et entre les peuples;
- que le rôle fondamental des femmes, en particulier dans la production agricole et dans la nutrition, ne soit pas encore universellement reconnu;
- que près de 800 millions de personnes souffrent de faim chronique, que plus de deux milliards de personnes soient mal nourries ou aient en tout

- cas des carences en vitamines et minéraux; que près de deux milliards de personnes accusent une surcharge pondérale ou souffrent d'obésité; que 160 millions d'enfants souffrent de malnutrition et de retards de croissance;
- que, chaque année, 1,3 milliard de tonnes d'aliments produits pour la consommation humaine soient gaspillés ou perdus dans la filière alimentaire;
 - que plus de 5 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année, au prix d'un grave préjudice pour la diversité biologique et au détriment des populations locales, sans compter des effets considérables sur le climat;
 - que les ressources de la mer soient surexploitées, puisque plus de 30 pour cent du produit de la pêche commercialisé est exploité au-delà de la capacité de régénération;
 - que les ressources naturelles, y compris la terre, puissent être utilisées au mépris des besoins et des attentes des populations locales;
 - que subsiste encore la pauvreté énergétique, c'est-à-dire l'absence d'accès ou l'accès insuffisant à des services d'énergie et à des moyens de cuisson efficaces, non excessivement coûteux, non polluants et non préjudiciables à la santé.

Nous sommes conscients

- que l'un des plus grands défis lancés à l'humanité consiste à nourrir une population toujours plus nombreuse sans porter préjudice à l'environnement, afin de préserver les ressources au profit des générations actuelles et à venir;
- que l'alimentation joue un rôle important dans la définition de l'identité de chaque personne et qu'elle est l'une des composantes culturelles qui définissent un territoire et ses habitants et leur confèrent leur valeur;
- que les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs agissent dans une position fondamentale pour notre nutrition; ils ont ainsi les mêmes droits et devoirs au regard de leur travail, qu'ils gèrent une petite ou une grande entreprise;
- que nous sommes tous responsables de la préservation de la terre, de la protection du territoire et de la valeur de celui-ci sur le plan environnemental;
- qu'il est possible de favoriser une amélioration des conditions d'accès à des aliments sains et en quantité suffisante dans des contextes d'urbanisation intense, notamment par des processus d'insertion et de participation faisant appel aux technologies nouvelles;
- qu'une bonne éducation alimentaire dès l'enfance est fondamentale pour un mode de vie sain et une meilleure qualité de vie;
- que la connaissance théorique et pratique des modes de production – traditionnels ou modernisés – est essentielle à l'efficacité des systèmes agricoles, de l'agriculture familiale à l'agriculture industrielle;
- que la mer a une valeur fondamentale pour les équilibres de la planète et appelle des politiques supranationales: l'importance d'un écosystème marin qui soit intègre et sain est primordiale pour le bien-être collectif, en

particulier parce que la pêche fournit du travail à des millions de personnes et qu'elle constitue la seule source de nutriments de grande qualité pour beaucoup de personnes;

- que, pour relever durablement les défis alimentaires futurs, il est indispensable de suivre une approche systémique tenant compte des problèmes sociaux, culturels, économiques et environnementaux et auquel soit associé l'ensemble des acteurs sociaux et institutionnels.

Conscients qu'il nous incombe de laisser aux générations futures un monde plus sain, équitable et viable,

en tant que citoyennes et citoyens, nous nous engageons:

- à être attentifs à la nature des aliments dont nous nous nourrissons et à en prendre conscience, en nous informant sur les ingrédients qui les composent, sur leur origine et sur leurs modes et lieux de production, afin d'opérer des choix responsables en toute connaissance de cause;
- à ne consommer que les quantités de nourriture dont nous avons besoin, en nous assurant que les aliments soient consommés avant qu'ils se gâtent, qu'ils soient redistribués s'ils sont en excès et qu'ils soient conservés de telle manière qu'ils ne se détériorent pas;
- à éviter le gaspillage d'eau dans toutes les activités quotidiennes, domestiques et productives;
- à adopter des comportements responsables et des pratiques vertueuses, comme le recyclage, la réparation et la réutilisation des objets de consommation afin de protéger l'environnement;
- à promouvoir l'éducation alimentaire et écologique familiale afin que les nouvelles générations soient élevées en étant sensibilisées à ces questions;
- à choisir les aliments judicieusement, en tenant compte de l'impact que leur production a sur l'environnement;
- à prendre part activement à la construction d'un monde écologiquement viable, y compris grâce à des solutions novatrices, fruit de notre travail, de notre créativité et de notre ingéniosité;

En tant que membres de la société civile, nous nous engageons:

- à faire entendre notre voix à tous les niveaux décisionnaires, afin d'accroître des projets pour un avenir plus équitable et viable;
- à représenter les instances de la société civile dans les débats et dans les processus de formation des politiques publiques;
- à renforcer et à compléter le réseau international de projets, actions et initiatives qui constituent une importante ressource collective;

- à promouvoir l'éducation alimentaire et écologique afin de faire naître une conscience collective de l'importance de l'alimentation et de l'environnement;
- à identifier et à exposer les principaux points névralgiques dans les législations qui régissent le don d'aliments invendus pour ensuite nous attacher activement à récupérer et redistribuer les excédents;
- à promouvoir des instruments qui défendent et soutiennent les revenus des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, en favorisant les instruments d'organisation et de coopération, notamment chez les petits producteurs;
- à reconnaître le rôle des petits producteurs locaux en tant qu'acteurs d'une forme évoluée de développement et à promouvoir les rapports directs entre producteurs, consommateurs et territoires d'origine.

En tant qu'entreprises, nous nous engageons à:

- appliquer les normes et les conventions internationales en matière environnementale et sociale, et à favoriser des types d'emploi qui contribuent à la réalisation personnelle des travailleuses et des travailleurs;
- investir dans la recherche en encourageant la mise en commun des résultats et en développant celle-ci dans l'intérêt de la collectivité, sans opposer les secteurs public et privé;
- promouvoir la diversification de la production agricole et de l'élevage afin de préserver la diversité biologique et le bien-être des animaux;
- améliorer la production, la conservation et la logistique, de manière à éviter (ou à éliminer) toute contamination et à limiter le plus possible le gaspillage, notamment de l'eau, à tous les stades de la filière de production;
- produire et commercialiser des aliments sains et sûrs, en informant le consommateur de la teneur en nutriments du produit, et de l'impact de ce dernier du point de vue environnemental et social;
- promouvoir des techniques de conditionnement appropriées, qui permettent de réduire la production de déchets et favorisent l'élimination et le recyclage des matériaux usagés;
- promouvoir des innovations qui informent le consommateur des époques de consommation compatibles avec les cycles de la nature, ainsi que des qualités et des modalités de conservation des aliments;
- reconnaître la contribution en faveur de la filière, notamment la filière alimentaire, de la coopération et des accords structurels entre agriculteurs, producteurs et distributeurs, qui permettent de mieux prévoir la demande;
- contribuer aux objectifs de développement durable au moyen de processus, de produits et de services novateurs, ainsi que par l'adoption et la mise en œuvre de codes sur la responsabilité sociale;

En conséquence, nous, citoyennes et citoyens de la Terre, en souscrivant à la Charte de Milan, prions instamment les gouvernements, les institutions et les organisations internationales de s'engager à:

- adopter des mesures normatives visant à garantir et à concrétiser le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire;
- renforcer les lois en faveur de la protection des sols agricoles en réglementant les investissements dans les ressources naturelles, de façon à protéger les populations locales;
- promouvoir le thème de la nutrition dans les enceintes internationales rassemblant les gouvernements, afin d'assurer une mise en œuvre effective et concrète des engagements au niveau national, ainsi qu'une coordination, notamment entre les organisations internationales spécialisées;
- mettre en place un système de commerce international ouvert qui soit régi par des règles communes et non discriminatoires de nature à éliminer les distorsions qui limitent les disponibilités alimentaires, afin de créer les conditions d'une sécurité alimentaire mondiale renforcée;
- considérer les aliments comme des éléments du patrimoine culturel et, en tant que tels, les protéger de toute forme de frelatage, fraude, tromperie et pratique commerciale déloyale, en valorisant leur origine et leur originalité au moyen de processus normatifs transparents;
- formuler et mettre en œuvre des règles et des normes juridiques relatives aux aliments et à la sécurité alimentaire et environnementale qui soient compréhensibles et facilement applicables;
- soutenir et diffuser la culture d'une alimentation saine en tant qu'instrument de santé mondial;
- combattre et éliminer le travail des mineurs et l'emploi illicite dans le secteur agroalimentaire;
- œuvrer à la création d'une structure supranationale qui centralise les activités d'information et d'analyse des infractions intéressant la filière agroalimentaire, et qui renforce la coopération en matière de lutte contre les infractions;
- recenser les bonnes pratiques en matière de politique publique et les aides au développement qui correspondent aux besoins locaux, hors situations d'urgence, et qui favorisent le développement de systèmes alimentaires durables;
- promouvoir un accord international sur les stratégies alimentaires urbaines et rurales en faveur de l'accès à une alimentation saine et nutritive, qui vise aussi bien les principales métropoles de la planète que les campagnes;
- accroître les ressources consacrées à la recherche, au transfert de ses résultats, à la formation et à la communication;
- adopter ou renforcer dans les écoles et les cantines scolaires des programmes d'éducation alimentaire, physique et environnementale pour promouvoir la santé et la prévention, en mettant particulièrement en valeur la connaissance et l'échange de cultures alimentaires diverses, à partir des produits du terroir, locaux et issus de l'agriculture biologique;
- élaborer dans le cadre des systèmes sanitaires nationaux des mesures et des politiques qui promeuvent des régimes sains et durables et réduisent le déséquilibre alimentaire, en accordant une attention prioritaire aux personnes qui ont des besoins particuliers en matière de nutrition,

- d'hydratation et d'hygiène, notamment les personnes âgées, les femmes enceintes, les nouveau-nés, les enfants et les personnes malades;
- promouvoir un accès équitable à la nourriture, à la terre, au crédit, à la formation, à l'énergie et aux technologies, en visant particulièrement les femmes, les petits producteurs et les groupes sociaux les plus défavorisés;
 - créer des mécanismes de soutien en faveur des segments les plus vulnérables de la population, y compris sous forme de coordination entre les acteurs œuvrant dans le secteur du recyclage et de la distribution gratuite des excédents alimentaires;
 - inscrire aux ordres du jour national et international la question du gaspillage et des déperditions alimentaires et hydriques, qui pourrait être réglée au moyen d'investissements publics et privés en faveur de systèmes de production plus efficaces;
 - valoriser la biodiversité tant à l'échelon local qu'au niveau mondial, notamment au moyen d'indicateurs qui en définissent non seulement la valeur biologique mais aussi la valeur économique;
 - appréhender le rapport entre énergie, eau, air et nourriture de manière globale et dynamique, en mettant l'accent sur la relation fondamentale entre ces ressources, afin que celles-ci puissent être gérées dans une perspective stratégique à long terme de lutte contre le changement climatique.

Nous sommes convaincus qu'un monde libéré de la faim est possible et que c'est une question de dignité humaine. C'est pourquoi, en cette Année européenne pour le développement et à l'occasion d'Expo Milano 2015, nous nous engageons à adopter les principes et pratiques énoncés dans la présente Charte de Milan, qui procèdent du même esprit que la stratégie élaborée par les États membres de l'Organisation des Nations Unies pour éliminer le fléau de la faim pour 2030. En souscrivant à la Charte de Milan, nous déclarons adhérer concrètement et sans réserve aux Objectifs de développement durable promus par les Nations Unies.

Assurer un avenir durable: c'est juste, mais c'est aussi notre responsabilité.

SIGNATURES